

*M. Isnor:*

D. Comment établissez-vous les besoins du pays en ce qui concerne des métiers particuliers?—R. Nous avons étudié la situation en deux ou trois occasions, et nous nous sommes renseignés à deux ou trois sources pour préciser les besoins de main-d'œuvre dans l'exécution du programme de guerre, à un moment donné. Nul ne peut, bien entendu, prédire le développement de ce programme. Puis, nous interviewons constamment des entrepreneurs particuliers et des patrons exécutant des contrats de l'Etat, et leur demandons de préciser autant que possible leurs besoins pour les mois suivants, sous le rapport d'ouvriers spécialisés, demi-spécialisés et non spécialisés. Il leur est naturellement difficile de fournir ces précisions, car leurs besoins dépendent des commandes et ils ne peuvent escompter les commandes futures. Par ailleurs, les conditions de la guerre changent, et les programmes doivent être remaniés. Aussi, est-il extrêmement difficile, sinon impossible, de prédire avec précision les besoins de main-d'œuvre dans un domaine quelconque.

*M. Green:*

D. Monsieur Crawford, avez-vous fait des démarches relativement à la formation de jeunes femmes pour le travail industriel?—R. D'une manière très restreinte, dans l'industrie de l'aviation, où un nombre considérable de femmes sont employées. Dans un certain cas, le programme comportait l'organisation de cours de formation spéciale pour des ouvrières. Cependant, des filles et des femmes ont été formées en qualité d'inspectrices seulement, ou ont été formées aux frais de l'industrie elle-même. L'Etat est à former des inspectrices, non pas sous le régime de ce programme, mais sous la direction du service d'inspection, dans une certaine mesure, nous coopérons avec ce service.

D. Croyez-vous que le temps approche où il sera avantageux de former des jeunes femmes pour les industries de guerre?—R. Dois-je exprimer ma propre opinion?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui.

Le TÉMOIN: Il ne m'appartient guère de dire si le moment est venu; c'est une question de régie,—mais je dis, oui.

*M. Green:*

D. Le moment est-il venu?—R. Oui.

*M. Quelch:*

D. Combien d'hommes suivent vos cours de formation actuellement?—R. 11,000; 57,000 environ ont été formés l'an dernier.

*L'hon. M. Mackenzie:*

D. Les services eux-mêmes n'en ont-ils pas formé d'autres?—R. Ah, oui. Je m'étais proposé de faire quelques observations à ce sujet, monsieur le ministre. Le programme ne s'applique pas seulement à l'industrie. Je parlais du seul aspect industriel du programme; mais en plus du programme dit industriel, nous formons 6,000 à 7,000 sujets environ par année pour le Corps d'aviation royal canadien. Ces sujets s'adressent à nous après leur examen médical et leur admissibilité dans le C.A.R.C., et après avoir manifesté l'intention de s'enrôler. Ils reçoivent alors une formation de trois ou quatre mois comme mécaniciens préposés au service à terre ou comme sans filistes. Leur formation terminée, ils subissent un nouvel examen médical et une épreuve de compétence. S'ils subissent ces deux examens avec succès, ils sont enrôlés immédiatement et envoyés à un centre de formation ou autre centre du C.A.R.C., comme membres d'équipes au sol. Il va sans dire que le Corps d'aviation royal canadien applique en plus ses propres programmes de formation. La formation que nous donnons n'est que complémentaire.

[M. A. W. Crawford.]